



Déclaration de preuve anticipée : Marco Van Huigenbos

Les avocats de la Commission prévoient que M. Van Huigenbos fournira les éléments de preuve suivants s'il est appelé à témoigner durant des audiences publiques.

Contexte

- M. Van Huigenbos est originaire de la Hollande. Il vit en Alberta depuis 1996.
- M. Van Huigenbos est conseiller municipal à Fort Macleod. Il est devenu un porte-parole officieux de la manifestation à Coutts.

Origine de la manifestation : 29 et 30 janvier 2022

- La manifestation à Coutts a débuté lorsque des camionneurs ont mené une opération escargot le 29 janvier 2022. M. Van Huigenbos s'y est joint ce jour-là.
- Les participants au convoi de l'opération escargot comprenaient des gens venant de différentes régions de l'Alberta. Ils se sont rassemblés dans différentes localités, dont Fort Mcleod, Vulcan et Lethbridge, puis ont convergé vers Coutts, car il s'agit d'un important poste frontalier commercial en Alberta.
- L'opération escargot n'avait pas de chef désigné. D'après certains messages diffusés dans les médias sociaux, il était généralement entendu parmi les participants que le plan consistait à converger vers l'autoroute et à se rendre à Coutts. À Coutts, le convoi devait faire demi-tour et remonter vers Milk River, mais il n'était pas prévu que le convoi atteindrait une telle taille et lorsque les camionneurs sont arrivés à Coutts, ils n'ont pas pu faire demi-tour en raison de la circulation.
- La GRC était sur place à l'arrivée du convoi de l'opération escargot.
- Le convoi s'est enraciné à Coutts vers les 29 et 30 janvier, ce qui signifie que les véhicules qui avaient participé à l'opération escargot se sont garés en bordure de route et que l'intention était d'y rester.
- Trois ou quatre personnes sont devenues les porte-parole officieux des manifestants à Coutts, M. Van Huigenbos étant le principal porte-parole officieux.
- Une fois que le convoi de l'opération escargot s'est transformé en embouteillage et que les véhicules se sont enracinés, les manifestants se sont autoréglementés pour que la manifestation se poursuive pacifiquement. Par exemple, un code de conduite non écrit assurait le respect du Code de la route et interdisait d'autres comportements, comme la consommation d'alcool en public.

Manifestation et activité policière : du 31 janvier au 13 février 2022

- Le lundi 31 janvier ou vers cette date, la GRC a commencé à se mobiliser à Coutts. Des agents ont réservé les hôtels de Lethbridge, des autocars de shérifs ont commencé à arriver et de nombreux agents ont commencé à se rassembler au nord de Coutts.



- Le mardi 1^{er} février ou vers cette date, la GRC a commencé à faire respecter la loi en frappant aux vitres des véhicules garés à l'arrière du convoi ou à l'extrémité nord de la manifestation de Coutts pour demander aux conducteurs de les déplacer. Ils ont réussi à en faire déplacer quelques-uns. La GRC a aussi dressé un barrage sur l'autoroute pour empêcher la manifestation de Coutts de prendre de l'ampleur. La GRC voulait empêcher les personnes qui s'étaient rassemblées à Milk River de se joindre aux manifestants à Coutts.
- Une deuxième manifestation s'est enracinée à Milk River. Elle était beaucoup plus importante que celle de Coutts, surtout les week-ends. Elle était aussi moins organisée. Il n'y avait pas de direction ou de structure apparente. Les manifestants de Milk River et ceux de Coutts étaient deux groupes différents.
- À un moment donné, vers le 1^{er} février, des gens ont forcé le barrage de la GRC. La GRC a réagi en renforçant le barrage avec des autobus et des barricades.
- Le même jour ou vers cette date, les mesures d'application de la loi de la GRC ont provoqué une escalade de la manifestation et les manifestants et les agents de la GRC ont eu une confrontation, c'est-à-dire que les agents ont tenté de faire respecter la loi, tandis que les manifestants formaient une ligne face à eux à une certaine distance.
- La confrontation a pris fin lorsque les agents de la GRC ont cessé leurs efforts d'application de la loi et qu'une réunion a eu lieu au Smugglers Saloon à Coutts entre les manifestants et deux sergents du détachement de la GRC à Airdrie, les sergents Tulloch et Switzer. Des discussions parallèles ont eu lieu entre les sergents de la GRC et M. Van Huigenbos au cours desquelles ils ont établi une voie de communication pour assurer la sécurité et éviter toute escalade de part et d'autre. M. Van Huigenbos a été désigné comme principal point de contact pour les sergents de la GRC.
- Cette voie de communication a été largement efficace : les manifestants ont pu négocier avec la GRC pour organiser le déplacement des camions hors de l'autoroute, ce qui a permis d'y ouvrir des voies à la circulation en provenance et à destination du point d'entrée pour le transport de bétail, les véhicules d'urgence et d'autres véhicules. Les manifestants ont également veillé à ce que les véhicules d'urgence puissent accéder à Coutts et en sortir. Cependant, un événement s'est produit vers le 12 février, lorsqu'une rupture accidentelle des communications a conduit la GRC à désactiver et à endommager trois excavatrices dont les manifestants de Coutts avaient levé le bras afin de hisser des drapeaux.

Fin de la manifestation : 14 et 15 février 2022

- La manifestation de Coutts a toujours été pacifique. Les négociations avec la GRC se sont poursuivies jusqu'au 13 février.
- Vers 19 h 45, le 13 février, le groupe tactique de la GRC est arrivé au Smugglers Saloon et dans ses environs en raison de ce que M. Van Huigenbos croit être une évaluation du risque erronée, lorsque des camions-tracteurs et d'autres véhicules ont été mis en marche pour vérifier qu'ils étaient toujours opérationnels, et que certains ont été déplacés. La GRC a exécuté des mandats de perquisition vers



23 h dans une résidence située à Two of Coutts. Cette opération s'est poursuivie jusqu'aux premières heures du 14 février.

- Le 15 février, les manifestants de Coutts se sont dispersés et la GRC a dégagé le secteur.

Relations avec d'autres manifestants

- M. Van Huigenbos ne faisait pas partie d'un groupe plus important ni d'une organisation politique ou idéologique. Il a participé à la manifestation pour protester contre les mesures de santé publique liées à la COVID imposées par le gouvernement de l'Alberta et le gouvernement fédéral qui ont eu des répercussions sur son entreprise et sa famille. Il y a aussi participé pour dénoncer le fait que le gouvernement de l'Alberta n'avait pas consulté les Albertains tout au long de la pandémie de COVID-19.
- Les autres porte-parole et participants ne faisaient pas non plus partie d'un groupe plus vaste ou d'une organisation politique ou idéologique. Ils ont participé à la manifestation en raison des répercussions des mesures de santé publique liées à la COVID-19 sur leur vie et leur gagne-pain et du manque de consultation de la part des responsables gouvernementaux.
- Bien des porte-parole et des participants ne se connaissaient pas avant la manifestation.
- Les manifestants de Coutts n'avaient aucun lien avec les autres manifestations qui se déroulaient au Canada.
- La manifestation de Coutts n'a pas été organisée en parallèle à d'autres groupes de manifestants ou par leur intermédiaire.

Financement et dons

- M. Van Huigenbos n'a pas participé activement à la collecte de fonds. Les manifestants de Coutts ont surtout reçu des dons sous forme de carburant et de nourriture. Ils ont aussi reçu quelques dons en argent, potentiellement au moyen d'un financement participatif et aussi d'un bocal à dons au Smugglers Saloon, dons versés par des Canadiens favorables au Convoi de la liberté. Ces dons ont servi à payer du carburant et la location du Smugglers Saloon.

Médias sociaux

- Les manifestants de Coutts ont surtout communiqué en personne et au moyen d'applications de messagerie, comme Telegram et Whatsapp.

Participation du gouvernement de l'Alberta

- Les représentants du gouvernement de l'Alberta n'ont pas ouvert de voie de communication avec les manifestants.



- La manifestation de Coutts aurait pu être dispersée si les représentants du gouvernement de l'Alberta avaient ouvert des voies de communication ou accepté de négocier et de discuter avec les porte-parole et les participants.